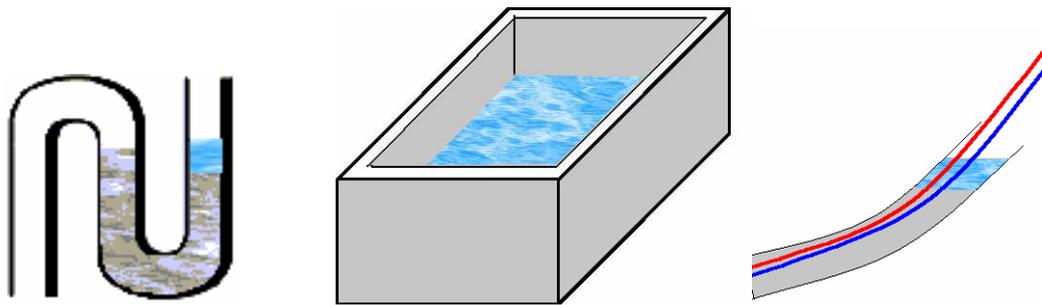




LIMIVAP

FLUIDE TECHNIQUE
LIMITEUR d'ÉVAPORATION et ANTI-REMONTÉE d'ODEURS
SPECIAL SIPHONS SECS ou PEU UTILISÉS
A USAGES PROFESSIONNELS



PROPRIETES :

LIMIVAP forme à la surface de l'eau présente dans un contenant, une couche écran, une « barrière » mobile qui réduit ainsi les possibilités aux particules aériennes de densité inférieure de s'introduire dans l'eau. **LIMIVAP** réduit ainsi les risques de pénétration dans l'eau pour s'y développer des grains de pollen, micro-algues ou autres particules végétales, ou encore des œufs d'insectes et limite les possibilités d'accès à l'oxygène de l'air des larves d'insectes et autres organismes à respiration aérobie.

LIMIVAP est particulièrement recommandé pour les siphons de sols, évacuations dont le « joint d'eau » anti-remontée d'odeurs s'évapore facilement en période prolongée de non-utilisation des locaux (siphons asséchés en périodes de fermetures estivales, hivernales, etc...) et n'empêchera pas l'eau de passer lors de la remise en service des installations.

LIMIVAP est non moussant, non miscible et plus léger que l'eau, stable, non volatil, d'un point d'ébullition nettement supérieur à celui de l'eau, non corrosif, non caustique, neutre et n'altère pas les métaux, les joints plastiques des évacuations.

LIMIVAP est classé non polluant selon I.M.D.G et en conformité avec les spécifications qualitatives de la pharmacopée française, codex européens.

COMPOSITION :

Préparation prête à l'emploi à base d'un fluide inerte hydrophobe et d'un colorant traceur permettant son identification.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	
Aspect	Fluide légèrement visqueux
Réaction chimique	Neutre
Masse volumique	850g/l +/- 20g/l
Parfum	Faible d'agrumes

Léa M. collectivités – 427 avenue de Limoges - 79000 NIORT
Tel : 05.49.77.08.25 - Fax : 05.49.77.08.29 - E-mail : lea.m.collectivites@orange.fr



UTILISATIONS : LIMIVAP

LIMIVAP apporte une solution pour les conteneurs, récipients, orifices ou évacuations, bâches de stockage, gaines de passage et autres contenants, renfermant une eau stagnante propice à la multiplication d'organismes ou d'insectes indésirables dans les ateliers, les magasins, les collectivités, les campings pour les mobiles-homes, caravanes, chalets et blocs sanitaires, parkings, bateaux, cabines de chantier, etc...

MODE D'EMPLOI :

Apporter dans les siphons des évacuations ou des problèmes de remontées de mauvaises odeurs à traiter ou dans le contenant un volume suffisant pour la réalisation d'un « joint mobile » à la surface de l'eau sur une épaisseur de 2 à 5 millimètres à moduler selon les turbulences et mouvements existants à la surface de l'eau à conserver.

Après la dernière utilisation ou évacuation d'eau lors de la fermeture par exemple de locaux, verser dans les siphons d'évier, lavabos, douches, baignoires, éviers, siphons de sols de l'ordre de 100 millilitres à 1 litre selon le diamètre et l'importance du siphon.

Nota : Compte tenu que le joint barrière fait un écran de surface, ne pas appliquer à la surface d'un contenant type aquarium où des plantes aquatiques ou des poissons sont présents.

PRECAUTIONS D'EMPLOI ET STOCKAGE :

Conserver hors de la portée des enfants. Refermer l'emballage après chaque utilisation.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer possibilités, compatibilités avec le but recherché.

Préparation **non soumise** à l'étiquetage de nocivité toxicité d'après directive européenne en vigueur :

La classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite « Toutes Préparations » 1999/45/CE et de ses adaptations.

A aussi été pris en compte la directive 2004/73/CEE portant 29^{ème} adaptation à la directive 67/548/CEE (Substances dangereuses).

Cette préparation n'est pas dangereuse pour la santé par la directive 1999/45CE.